

Code	Nom de la servitude	Administrateur local	Autorités compétentes	Fiche SUP
A1	Servitudes de protection des bois et forêts relevant du régime forestier à Mayotte			fiche non rédigée
A2	Servitudes de passage des conduites d'irrigation	DREAL du siège du concessionnaire ou de l'établissement public concerné DDTM si le gestionnaire de la SUP est une collectivité infra départementale	Collectivités publiques, établissements publics ou concessionnaires de services publics	Validée sur GéolInformations
A3	Servitudes de passage des engins mécaniques et de dépôt pour l'entretien des canaux d'irrigation et de certains émissaires d'assainissement	DDT(M)	Gestionnaires des canaux d'irrigation et des émissaires d'assainissement	Validée sur GéolInformations
A4	Servitudes de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau	DDT(M) du siège du gestionnaire	Services de VNF DDT(M) Collectivités territoriales	Validée sur GéolInformations
A5	Servitudes relatives aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement	DREAL du siège du concessionnaire ou de l'établissement public concerné DDTM DDTM si le gestionnaire de la SUP est une collectivité infra départementale	Collectivités publiques, établissements publics ou concessionnaires de services publics	Validée sur GéolInformations
A6	Servitudes d'écoulement des eaux nuisibles attachées aux travaux d'assainissement des terres par le drainage	A déterminer		fiche non rédigée
A7	Servitudes relatives aux forêts dites de protection	DREAL	désignées par la DREAL (services DREAL et ou DDT(M))	Validée sur GéolInformations
A8	Servitudes résultant de la mise en défens des terrains et pâturages en montagne et protection des dunes du Pas-de-Calais	DREAL	désignées par la DREAL (services DREAL et ou DDT(M))	Validée sur GéolInformations
A9	Zones agricoles protégées	DREAL	désignées par la DREAL (services DREAL et ou DDT(M))	Validée sur GéolInformations
A10	Zone de protection naturelle, agricole et forestière du plateau de Saclay	DRIEA	désignées par la DRIEAT (services DRIEA et ou DDT(M))	fiche non rédigée
AC1	Servitudes relatives aux monuments historiques	ministère de la Culture	Ministère de la Culture	Validée sur GéolInformations
AC2	Servitudes relatives aux sites inscrits et classés	DREAL	désignées par la DREAL (services DREAL et ou DDT(M))	Validée sur GéolInformations

AC3	Réserves naturelles et périmètres de protection autour des réserves naturelles	/	MNHN	Validée sur GéolInformations
AC4	Sites patrimoniaux remarquables (SPR)	/	Ministère de la Culture	Validée sur GéolInformations
AC4	Règlement d'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) et de zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)	DDT(M)	Commune ou EPCI compétent en matière de document d'urbanisme	
AC4bis	Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP)	DDT(M)	Commune ou EPCI compétent en matière de document d'urbanisme	
AR1 et AR2	Servitudes de champs de vue concernant les postes électro-sémaphoriques de la marine nationale et les postes militaires de défense des côtes et de sécurité de la navigation	Ministère des Armées	Direction centrale du Service d'Infrastructure de la Défense	Validée sur GéolInformations
AR3	Servitudes autour des magasins et établissements servant à la conservation, à la manipulation ou à la fabrication des poudres, munitions, artifices ou explosifs	Ministère des Armées	Direction centrale du Service d'Infrastructure de la Défense	Validée sur GéolInformations
AR4	Servitudes concernant l'établissement de terrains d'atterrissage destinés en partie ou en totalité à l'armée de l'air	Ministère des Armées	Direction centrale du Service d'Infrastructure de la Défense	fiche non rédigée
AR5	Servitudes autour des installations de défense autres que celles concernées par les SUP AR1 à AR4 et AR6	Ministère des Armées	Direction centrale du Service d'Infrastructure de la Défense	validée sur GéolInformations
AR6	Servitudes aux abords des champs de tirs	Ministère des Armées	A déterminer	fiche en cours de rédaction
AS1	Servitudes résultant de l'instauration des périmètres de protection de captage d'eaux destinés à l'alimentation en eau potable et des sources d'eaux minérales naturelles	Ministère de la Santé	désignées par le ministère de la Santé	fiche en cours de validation
AS2	Servitudes de protection des établissements de conchyliculture et d'aquaculture et des gisements coquilliers	DREAL	désignées par la DREAL (services DREAL et ou DDT(M))	Validée sur GéolInformations
EL2bis	Servitudes concernant la Loire et ses affluents	DREAL	DDT(M)	Validée sur GéolInformations

EL3	Servitudes de halage et de marchepied	VNF pour les cours d'eau domaniaux faisant partie du domaine public fluvial confié à VNF et listés dans l'arrêté du 24/01/1992	Directions territoriales de VNF	Validée sur GéolInformations
		les collectivités territoriales pour les cours d'eau ayant fait l'objet d'un transfert de propriété	Collectivités territoriales	
		les concessionnaires pour les cours d'eau dont la gestion relève des concessionnaires.	concessionnaires	
		DREAL concernant : - les cours d'eau et lacs non reliés au réseau principal des voies navigables, - les cours d'eau et lacs domaniaux ayant fait l'objet d'un décret de radiation, - les ports autonomes fluviaux et les grands ports maritimes pour les cours d'eau domaniaux faisant partie du domaine public fluvial dont ils ont la gestion.	désignées par la DREAL	
EL4	Servitudes relatives au développement et à la protection des montagnes	DDT(M)	commune, groupement de communes, département, syndicat mixte	Validée sur GéolInformations
EL5	Servitudes de visibilité sur les voies publiques	Routes nationales : à déterminer	Routes nationales : à déterminer	fiche non rédigée
		Routes départementales et communales : DDT(M)	Collectivité territoriale ou de l'établissement public de coopération intercommunale, propriétaire de la voie	fiche non rédigée

EL6	Servitude grévante des terrains nécessaires aux routes nationales et aux autoroutes	A déterminer	A déterminer	fiche non rédigée
EL7	Servitudes d'alignement des voies publiques	Routes nationales : à déterminer	Routes nationales : à déterminer	fiche non rédigée
		Routes départementales et communales : DDT(M)	Collectivité territoriale ou de l'établissement public de coopération intercommunale, propriétaire de la voie	fiche non rédigée
EL8	Servitudes de champs de vue et de visibilité pour les établissements de signalisation maritime	direction en marche de la signalisation maritime	direction en marche de la signalisation maritime	validée sur GéolInformations
EL9	Servitudes de passage des piétons sur le littoral	DREAL	désignées par la DREAL (services DREAL et ou DDT(M))	Validée sur GéolInformations
EL10	Coeur de parc national	/	MNHN	Validée sur GéolInformations
EL11	Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomération	Autoroutes : A déterminer	A déterminer	fiche non rédigée
		Routes nationales : à déterminer	A déterminer	fiche non rédigée
		Routes départementales et communales : DDT(M)	A déterminer	fiche non rédigée
11	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures, de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	MTE (DGPR)	MTE (DGPR)	Validée sur GéolInformations
12	Servitudes relatives aux installations hydrauliques concédées	A déterminer	concédant Concessionnaire	fiche en cours de rédaction
13	Servitudes applicables aux canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	MTE (DGPR)	A déterminer	fiche en cours de validation
14	Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité	Pour les ouvrages de transport d'électricité : Réseau de Transport d'Électricité (RTE)	RTE	Validée sur GéolInformations
		Pour les ouvrages de distribution d'électricité : ENEDIS / DDT(M) pour les entreprises locales de distribution (ELD)	ENEDIS ou les ELD	
15	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution de gaz	A déterminer	A déterminer	fiche en cours de validation
16	Servitudes relatives à l'exploration et à l'exploitation des mines et carrières	DREAL	désignées par la DREAL (services DREAL et ou DDT(M))	Validée sur GéolInformations
17	Servitudes relatives à la protection des stockages souterrains de gaz, d'hydrocarbures liquides, liquéfiés ou gazeux ou de produits chimiques	A déterminer	A déterminer	fiche en cours de rédaction
19	Servitudes relatives aux canalisations de transport et de distribution de chaleur et de froid	DDT(M)	collectivité territoriale Groupement de collectivités territoriales	Validée sur GéolInformations

I10	Servitudes prévues à l'article L. 174-5-1 du code minier	A déterminer	A déterminer	fiche en cours de rédaction
INT1	Servitudes instituées au voisinage des cimetières	DDT(M)	Collectivités locales	Validée sur GéolInformations
JS1	Servitudes de protection des équipements sportifs	A déterminer	A déterminer	fiche non rédigée
PM1	Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM)	DREAL	désignées par la DREAL (services DREAL et ou DDT(M))	Validée sur GéolInformations
PM1bis	Servitudes d'inondation pour la rétention des crues du Rhin	DREAL	désignées par la DREAL (services DREAL et ou DDT(M))	fiche non rédigée
PM2	Servitudes autour des ICPE et sur des sites pollués, de stockage de déchets ou d'anciennes carrières	DREAL	désignées par la DREAL (services DREAL et ou DDT(M))	Validée sur GéolInformations
PM3	Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)	DREAL	désignées par la DREAL (services DREAL et ou DDT(M))	Validée sur GéolInformations
		Pour les PPRT militaires : ministère des Armées	désignées par le ministère des Armées	
PM4	Servitudes relatives aux zones de rétention d'eau et aux zones dites "stratégiques pour la gestion de l'eau"	Servitudes au profit de l'État ou de la Région : DREAL	désignées par la DREAL (services DREAL et ou DDT(M))	fiche en cours de rédaction
		Servitudes au profit du département ou de collectivités locales : DDTM	Gérées par la DDT(M) : EPCI, collectivités locales	
PM5	Servitudes relatives aux ouvrages hydrauliques	A déterminer	exploitant de l'ouvrage hydraulique	fiche en cours de rédaction
PM6	Servitudes relatives aux installations nucléaires de base	A déterminer	A déterminer	fiche non rédigée
PM7	Servitudes relatives aux ouvrages ou infrastructures permettant de prévenir les inondations ou les submersions	DREAL ou DDT(M)	EPCI à fiscalité propre en charge de la compétence GEMAPI ou un syndicat mixte agissant par transfert de compétence d'EPCI à fiscalité propre membres. -Commune lorsqu'elle n'est pas rattachée à un EPCI à fiscalité propre.	Validée sur GéolInformations

PT1 et PT2	Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles ou les perturbations électromagnétiques	/	Affectataires :- la Direction des services de la navigation aérienne - Ministère des Armées - Centre national d'études spatiales - Ministère de l'intérieur - Administration de la météorologie - Administration des ports et de la navigation maritime et fluviale - Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Ministère de l'économie, des finances et de la relance - l'Agence nationale des fréquences (ANFR)	Validée sur GéolInformations
PT3	Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications	A déterminer	exploitants de réseaux publics de télécommunications	fiche non rédigée
T1	Servitudes de protection du domaine public ferroviaire	/	Pour les servitudes le long des voies ferrées portent sur le réseau ferré géré par SNCF Réseau : SNCF Immobilier / Département Systèmes d'Information.	Validée sur GéolInformations
T2	Servitudes de survol au profit des téléphériques	DDT(M)	Constructeur exploitant	fiche non rédigée
T3	Servitudes en tréfonds	DREAL pour les AC compétentes sur un territoire supra départemental DDTM pour les AC infra départementales	Maître d'ouvrage d'une infrastructure souterraine de transport public ferroviaire ou guidé ou la personne agissant pour son compte	Validée sur GéolInformations
T4	Servitudes aéronautiques de balisage	DGAC		fiche non rédigée
T5	Servitudes aéronautiques de dégagement (civile)	DGAC	MTE (DGAC)	Validée sur GéolInformations
T6	Servitudes grevant les terrains nécessaires aux besoins de la navigation aérienne	DGAC		fiche non rédigée
T7	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement	DGAC		fiche non rédigée
T9	Transports par câble en milieu urbain	A déterminer	Syndicat des transports d'Ile-de-France, les communes, leurs groupements, la métropole de Lyon et les syndicats mixtes de transport	fiche non rédigée